

Intervention de Jean-Paul Bret

S A M E D I 6 S E P T E M B R E 2 0 1 4

villeurbanne

70^e anniversaire de la Libération de Villeurbanne

C'est un bras de fer, presque inattendu, qui s'engage dans le quartier du Tonkin à Villeurbanne en ce matin du 24 août 1944 entre, d'une part, les combattants des FTP-MOI et de l'UJRE, et d'autre part, l'armée d'occupation allemande. Quelques jours plus tôt, le 15 août, les forces Alliées ont débarqué en Provence. Elles remontent la vallée du Rhône dans de violents combats. Les Allemands, qui sentent l'imminence de leur retraite, exécutent leurs prisonniers.

Pour libérer leurs compagnons, emprisonnés à Lyon et dont la vie est menacée, une poignée de résistants se réunit rue Son-Tay à Villeurbanne devant le garage de la Préfecture de Police. Il est tôt. Ces jeunes gens, qui se décriront plus tard, comme volontaires autant qu'insouciant, sont repérés par les Allemands. Des coups de feu éclatent. Les Résistants se replient vers le centre-ville de Villeurbanne. L'opération initiale de libération des prisons est un échec. Mais, **contre toute attente, la population emboîte le pas des combattants qui, portés par la liesse populaire, se rendent à la mairie.** Ils exigent du maire, désigné par Vichy, qu'il abandonne ses fonctions. Dans la soirée, le comité de libération définit un plan de protection de la population.

Le lendemain 25 août, alors que Paris est officiellement libéré, les barricades se dressent à Villeurbanne — des Charpennes à la rue Flachet, du cours Lafayette à la place Grandclément. Si l'envie d'en découdre est là, les combattants manquent d'armes. Le 26 août, la XI^e panzer division allemande riposte au canon. Quant aux Alliés, ils se rapprochent, mais ils sont loin encore pour prêter main forte. L'armée d'occupation fait démonter les barricades. Les Résistants, dont beaucoup périront dans les affrontements des jours suivants, se replient sur Pont-de-Chéruy. Le 2 septembre en fin d'après-midi, les Américains de la Texas Division entrent dans Villeurbanne. La ville est libérée.

» A l'automne 1944, la France a payé cher sa liberté. De la Normandie à la Bretagne, des pans de villes, comme des villes entières, ont été rayés de la carte. Les bombardements ont fait 5 millions de sans abri. Deux millions et demi de logements ont disparu. Les ravitaillements manquent. La France de Vichy a fui à Sigmaringen en Allemagne, emportant ses mesquineries d'appareil, ses haines et ses dernières illusions.

A Lyon, les Allemands ont fait sauter les ponts. Lorsque Le Progrès reparait le 8 septembre 1944, après s'être sabordé le 12 novembre 1942, au lendemain de l'entrée des Allemands en zone libre, il affiche deux titres vibrants, de part et d'autre de sa tête, l'un « Vive la France », l'autre « Vive la République ». Mais en page deux, le ton plus pragmatique traduit l'état de l'agglomération. Le journal énumère les lignes de tramways qui fonctionnent encore. Il décrit la gare de Perrache comme isolée, et le trafic des trains inexistant, en raison de la destruction des infrastructures et de la pénurie de charbon. Les autorités militaires et le préfet du Rhône mettent en garde la population contre les arrestations arbitraires. « Les traîtres seront punis », dit le communiqué, tout en exigeant « que la justice s'exerce dans l'ordre et le calme ».

Le pays est à reconstruire. Durant l'Occupation, plusieurs programmes politiques ont été imaginés dans la clandestinité. Mais celui que l'Histoire a retenu, tant à cause de la manière dont il a été conçu que des mesures dont il est à l'origine, est le programme du Conseil national de la Résistance. Lorsqu'il paraît le 15 mars 1944, il a pour titre « Les jours heureux ». Il a été rédigé à partir du 27 mai 1943, date de la première réunion du Conseil national de la Résistance, rue du Four à Paris. Ses auteurs sont issus des grands mouvements résistants, des syndicats et des principaux partis politiques d'avant-guerre — à l'exception de ceux qui ont collaboré.

Ils proposent un programme de « démocratie économique et sociale » auquel la nouvelle Assemblée nationale, librement élue, apportera 80 % de ses suffrages. Avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ce document a peu d'équivalent dans l'histoire de notre pays. Son originalité tient, non seulement à sa capacité de mobilisation des forces vives en vue de sa libération, mais aussi aux profondes transformations et réformes que le texte appelle, tant sur le plan des droits, que sur l'organisation économique, la protection sociale ou le soutien à la jeunesse.

Le programme du Conseil national de la Résistance ne traduit pas seulement les aspirations d'une époque même si ses références témoignent indiscutablement de la période à laquelle il a été écrit. Mais dans le fond, sur les sujets qu'il énonce, sur les ambitions qu'il décline, sur la vision de la société qu'il présente, il demeure d'une incroyable modernité. C'est la « démocratie économique et sociale » contre les « féodalités financières ». Ce sont les coopératives de production. C'est l'ascenseur social au sein de l'entreprise. C'est la garantie du pouvoir d'achat. »

- » C'est la sécurité sociale. C'est la retraite. Et c'est l'école, l'école de la République, exigeante et généreuse, donnant une chance à chacun de ses enfants.

Les historiens s'accordent pour dire que le Conseil national de la Résistance et le programme qui en a découlé ont donné au Général de Gaulle deux arguments de taille face aux Américains: le premier, que la Résistance lui était acquise, le deuxième qu'il pouvait s'appuyer sur un socle d'idées sérieuses pour remettre le pays en ordre de marche dès la Libération.

De cette histoire singulière, qui s'est déroulée à la fin août 1944 à Villeurbanne, dans cet hôtel de ville et dans les rues environnantes, nous gardons deux souvenirs. Celui d'une insurrection populaire, certes réprimée, mais qui a su se lever, « comme un cheval sauvage », pour emprunter la métaphore au commandant Georges Filip Lefort qui a conduit une partie des opérations. Le souvenir de ces jeunes résistants, pour beaucoup étrangers, qui avaient fui le fascisme dans leur pays d'origine et qui, en France, n'écouant que leur courage et leur conscience, ont mis leur vie au service de la liberté. **De cette mémoire, qui conjugue l'innocence et l'héroïsme, la jeunesse et la maturité de l'action, nous tirons une grande fierté.** C'est mon rôle en tant que maire, élu de la République, c'est le rôle du conseil municipal également, de témoigner de cette page sensible et glorieuse et d'en transmettre les valeurs. Puisse cet héritage moral nous aider à regarder autrement le présent, à préférer l'espoir au défaitisme, à nous persuader qu'aux heures les plus ternes, quelque chose, toujours, est possible.

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne